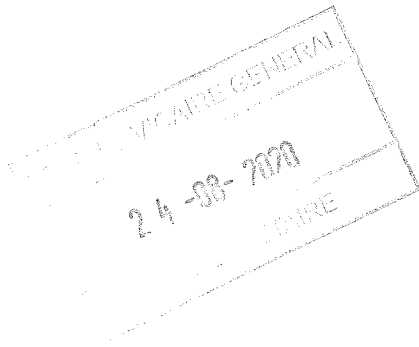


Evêché de Tournai - Service d'Accompagnement à la
Gestion des Paroisses - Fabriques d'église

1, Place de l'Evêché 7500 TOURNAI
069/64.62.43 sagep@evechetournai.be



Administration communale
Mr Fabian Beumier
Grand-Place 22 VILLE DE MONS
7000 Mons

27 AOUT 2020

Service Gestion Financières

Tournai, le 24/08/2020

Concerne : *Le Budget 2021
de la fabrique d'église Saint-Martin à Hyon
Reçu à l'Evêché le 19/08/2020*

A l'attention du Collège des Bourgmestre et Echevins

L'Evêque de Tournai,

En conformité avec l'article L 3162-1 du CDLD et des articles 1et 2 de la loi du 4 mars 1870 modifiée, le chef diocésain arrête et approuve ce budget pour l'année 2021, arrêté par le conseil de fabrique d'église en séance du 03/08/2020.

Sous réserve des modifications suivantes :

L'article D43 est à augmenter à 259€ en fonctionr de la révision de l'obituaire ; le R17 est à augmenter à 24740,14€

Dès lors, il y a lieu de modifier les articles suivants :

R17 : 24740,14€

D43 : 259€



Evêché de Tournai - Service d'Accompagnement à la
Gestion des Paroisses - Fabriques d'église

1, Place de l'Evêché 7500 TOURNAI
069/64.62.43 sagep@evechetournai.be

Le budget est donc arrêté et approuvé pour le solde aux chiffres suivants :

Recettes :

Recettes ordinaires du chapitre I approuvées par l'Evêque	60574,14€
-dont un supplément communal de secours (R17)	24740,14€
Recettes extraordinaires du chapitre II approuvées par l'Evêque	12310,96€
-dont un excédent présumé de l'exercice 2019 (R20)	1310,96€
<u>TOTAL DES RECETTES</u>	<u>72885,10€</u>

Dépenses :

Dépenses du chapitre I arrêtées par l'Evêque	6740,00€
Dépenses ordinaires du chapitre II approuvées par l'Evêque	55145,10€
-dont dépenses de personnel (D16 à D26)	24119,50€
-dont dépenses d'entretien (D27 à D35d)	10530,00€
Dépenses extraordinaires du chapitre II approuvées par l'Evêque	11000,00€
-dont un déficit présumé de l'exercice 2019 (D52)	0,00€
<u>TOTAL DES DÉPENSES</u>	<u>72885,10€</u>

RESULTAT DU BUDGET 2019 APPROUVÉ PAR L'EVÊQUE	0,00€
--	--------------

Le service des fabriques d'église est à votre disposition pour tout renseignement complémentaire.

Nous vous prions d'agréer, Mesdames, Messieurs les Bourgmestre et Echevins, l'expression de notre considération distinguée.

Envoyé ou déposé à la commune le 24/08/2020.

Pour Monseigneur Guy Harpigny, Evêque de Tournai,



Loris Resinelli
Responsable du SAGEP
Service des Fabriques d'église